

Rythmes scolaires



Nous devons nous unir !

"A côté de l'enjeu des enfants différents, handicapés avec une carte d'invalidité ou les autres comme les enfants autistes ou porteurs d'un trouble de l'apprentissage, il y a toujours et encore l'enjeu du temps, celui auquel la réforme des rythmes scolaires a voulu répondre.

Cette réforme parle des rythmes scolaires.

Mais il n'y a qu'en France que les enfants ont des rythmes scolaires et pas un rythme biologique. C'est Claire Leconte qui l'a expliqué inlassablement, et je l'ai entendue pendant son audition devant la commission sur les rythmes scolaires au Sénat.

Le temps scolaire, dans le 1er degré, c'est 10% du temps.

Le temps total, les 8760 heures d'une année comparées aux 864 heures annuelles de la formation initiale estampillées "éducation nationale".

Pour être efficace, un aménagement du temps scolaire doit tenir compte des 90% autres. Car comment peut-on admettre qu'il y aurait des rythmes scolaires, à côté de rythmes périscolaires ou encore des rythmes familiaux?

Les enfants différents sont concernés. Mon expérience personnelle, avec un enfant trisomique scolarisé dans une CLIS éloignée et donc avec du taxi, même le samedi car c'était avant 2008, c'est un circuit hebdomadaire chez les praticiens qui l'entouraient, le samedi et pas seulement le matin.

Aujourd'hui, il a 20 ans, il travaille en Esat et j'aurai achevé les formalités pour son passage à l'âge adulte cet automne. Mais, si j'imagine le même parcours avec les nouveaux rythmes - scolaires -, je pense que c'est physiquement intenable pour l'enfant au moins, pour les parents aussi.

Mais les enfants ordinaires sont tout autant concernés, avec eux aussi un parcours "extra scolaire", que ce soit dans les associations sportives et culturelles, ou chez le médecin, ou encore chez l'orthophoniste, le dentiste, le kiné,

Quels rythmes après l'école? "

Manifestation nationale à Paris le 6 septembre 2014

Jean Féret, conseiller municipal délégué au scolaire, Mennecy (91)